

## Communiqué de presse

Réf. : CP/NH/02/09

Paris, le 14 janvier 2009

### *Médias*

## **Adoption des conventions collectives des journalistes au Burkina-Faso et au Congo**

Les responsables du patronat de la presse et des syndicats des journalistes du Burkina-Faso et du Congo ont adopté respectivement les 6 et 7 janvier 2009 une convention collective des journalistes et assimilés. Les deux processus de négociation ont bénéficié de l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui intervient pour le développement d'une presse pluraliste et de qualité dans les pays francophones du Sud.

A l'issue de plusieurs mois de négociation, l'Association des éditeurs de presse du Burkina-Faso, l'Union des radios et télévisions libres, l'Association des Journalistes et le Syndicat autonome des travailleurs de l'information et de la Culture (Synatic) ont signé à Ouagadougou le 6 janvier, au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, SEM. Tersius Zongo, la convention collective des journalistes professionnels et assimilés du Burkina-Faso. A l'instar de leurs homologues burkinabé, les représentants des syndicats et du patronat des médias congolais ont signé leur convention collective le 7 janvier 2009.

La convention collective est un instrument juridique qui favorise l'amélioration des conditions de travail des journalistes et des travailleurs de médias. Elle participe à la structuration de ce secteur, à la promotion de la paix sociale dans les entreprises de presse et au développement de ces dernières. La convention collective contribue ainsi à la promotion de la liberté de la presse et au renforcement du pluralisme des médias.

Au Burkina Faso et au Congo, l'OIF, en partenariat avec la Fédération Internationale des Journalistes, a accompagné les différentes parties tout au long du processus de concertation pour l'état des lieux des conditions de travail des journalistes, l'adoption des conventions-cadres régionales (Cedeao et Cemac), la formation aux techniques de négociations collectives dans le secteur des médias et l'apport d'experts pour le soutien à la négociation.

La mise en œuvre du programme de renforcement du pluralisme des médias dans les pays francophones du Sud de l'OIF a abouti à ce jour à la signature de six conventions collectives des journalistes et assimilés : au Bénin, en Côte-d'Ivoire et au Tchad en 2007 ; au Cameroun, au Burkina Faso et au Congo en 2008. Des négociations sont actuellement en cours au Mali.

### **Plus d'informations :**

Direction de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique

**Emmanuel Adjovi**, responsable du programme Médias - [adjovie@francophonie.org](mailto:adjovie@francophonie.org)

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

### CONTACTS PRESSE

- 
- **Anissa Barrak**, chef du service de Communication [anissa.barrak@francophonie.org](mailto:anissa.barrak@francophonie.org)
  - **Nathalie Heneman**, chargée des relations médias Tél. (+33) 1 44 37 32 52 [nathalie.heneman@francophonie.org](mailto:nathalie.heneman@francophonie.org)